

## **Tunisie Profilés Aluminium « TPR »**

Société Anonyme au Capital de 50.000.000 DT

Zone Industrielle Sidi Rézig Mégrine

Les Résolutions Adoptées de l'Assemblée

Générale Ordinaire du 18 juin 2019

### **PREMIERE RESOLUTION**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

***Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité***

### **DEUXIEME RESOLUTION**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, et après lecture du rapport général des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels.

***Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité***

### **TROISIEME RESOLUTION**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018, tels qu'ils sont présentés.

***Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité***

### **QUATRIEME RESOLUTION**

---

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdites conventions réglementées

***Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité***

## CINQUIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2018.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

## SIXIEME RESOLUTION

---

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire l'affectation des résultats comme suit :

### **Affectation du résultat 2018**

Bénéfice 2018	18 484 527,812
Résultats reportés	19 112 736,244
<b><u>Bénéfice distribuable</u></b>	<b><u>37 597 264,056</u></b>
Réserves légales plafonnées	-
Dividendes statutaires ( 50 000 000 x6%)	<b><u>3 000 000,000</u></b>
Super dividendes	<b><u>9 000 000,000</u></b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>25 597 264,056</b>

Les dividendes sont ainsi fixés à 12 000 000 DT soit 0,240 DT par action

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 15 Août 2019

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

## SEPTIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Soixante Mille (60.000) Dinars.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

## HUITIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération brute des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2018, à Vingt Mille (20.000) Dinars

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

## NEUVIEME RESOLUTION

---

Suite au lancement de l'appel à candidature pour l'élection de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris connaissance que la société n'a pas reçu de dossier de candidature et décide de reporter cette résolution à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2019

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**

## DIXIEME RESOLUTION

---

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et formalités de publication légale.

**Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité**